



---

**Commission économique pour l'Europe**

Organe exécutif de la Convention sur la pollution  
atmosphérique transfrontière à longue distance

**Quarante-troisième session**

Genève, 11-14 décembre 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la quarante-troisième session**

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le lundi 11 décembre 2023  
à 15 heures

**Rectificatif**

Dans les sections I et II, à partir du point 5 (compris), renuméroter les points de l'ordre du jour comme suit :

4. Mandat du Groupe de coordination pour la promotion de mesures en vue de l'application de la Convention en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale.
5. Moyens d'action pour la prise en compte des conclusions de l'examen du caractère suffisant et efficace du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique, tel que modifié en 2012.
6. Ressources financières nécessaires à l'application de la Convention.
7. Projet de plan de travail pour 2024-2025 relatif à l'application de la Convention.
8. Examen du Règlement intérieur régissant les sessions de l'Organe exécutif.
9. Élection du Bureau.
10. Questions diverses.
11. Adoption du projet de rapport sur les travaux de la quarante-troisième session.

